



Réunions de rentrée (2)

publié le 03/09/2020

Précision concernant les **réunions de rentrée** pour les parents d'élèves

les 8, 10, 15 et 17 septembre :

Pour répondre aux contraintes sanitaires, nous ne pourrons recevoir qu'un seul des responsables légaux de chaque élève.

Les élèves eux-mêmes (ainsi que leurs frères et soeurs) ne pourront pas non plus être accueillis.

Nous vous remercions de votre compréhension.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.